

AR Prefecture

063-216304337-20230713-28_2023-DE
Reçu le 17/07/2023
Publié le 17/07/2023

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7
En exercice : 7
Qui ont pris part à la délibération : 7
Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt-trois, le treize juillet**, le Conseil Municipal de la commune **de TORTEBESSE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 28/2023 :

Objet : Tarif de l'eau et de l'assainissement

Mme Yannick BONY, maire de TORTEBESSE propose de modifier la première tranche de la tarification de l'eau et de l'assainissement à compter de la prochaine facturation de l'année 2023 :

- 0 à 20 m3 : 1.00 euros

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve à la majorité la décision de Madame le Maire.

Y. BONY

